

PARCOURSUP 2023

L'accompagnement des lycéens de terminale

AVANT PROPOS

- La procédure nationale de préinscription dans l'enseignement supérieur donne un rôle essentiel aux **professeurs principaux** qui, avec l'appui des **PSY-EN** guident et conseillent les élèves tout au long de la procédure sur :
 - La réflexion de leur projet d'orientation
 - La formulation des vœux pour la préinscription dans des formations du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur
 - Jusqu'à l'accompagnement au choix pendant la phase d'admission

Les ressources pour accompagner au mieux les élèves

- Le vademecum (actualisé prochainement) « L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique »
- Ce guide est mis en ligne sur eduscol :
<https://eduscol.education.fr/2236/parcoursup-l-orientation-du-lycee-vers-l-enseignement-superieur>
- Pour retrouver toutes les ressources concernant Parcoursup (références juridiques, calendrier, ressources pour l'accompagnement des candidats et les formations d'enseignement supérieur, données statistiques, articulation Parcoursup-bac 2023, *etc.*), consultez la rubrique « Parcoursup » de l'offre de services du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :
<https://services.dgesip.fr/T454/parcoursup>

Parcoursup, comment ça marche ?

- **Parcoursup permet aux lycéens de formuler des vœux** pour les formations proposées sur la plateforme (plus de 19 500) et aux établissements de formation concernés d'examiner les dossiers des lycéens.
- Parcoursup **n'opère aucun classement de dossier**. Ce sont les équipes pédagogiques des formations d'enseignement supérieur qui examinent les vœux des candidats et décident des réponses à leur envoyer. Ces réponses sont transmises aux candidats par Parcoursup **début Juin 2023**.
- **Les candidats reçoivent ainsi les propositions d'admission au fur et à mesure**. Chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère des places qui sont alors proposées à d'autres candidats. Chaque jour, des candidats ont donc de nouvelles propositions. **Parcoursup fonctionne en continu**.
- Le respect des délais de réponse par les candidats aux propositions qui leur sont faites garantit le fonctionnement optimal de la plateforme et la réaffectation rapide des places disponibles aux candidats suivants sur la liste d'attente

PARCOURSUP 2023 EN 3 ETAPES

1^{ère} étape : Début Nov. 2022 > Janvier 2023 - Je m'informe et découvre les formations

Les ressources : Terminales2022-2023.fr et sur Parcoursup.fr2023

➤ Décembre 2022

✓ Conseils de classe



Du Jeudi 01/12 au 08/12
Les élèves renseignent **la fiche de dialogue** qui sera examinée lors du conseil de classe du 1^{er} Trimestre

✓ **20 Décembre**



Ouverture du site d'information de Parcoursup.fr 2023

2^{ème} étape : du 18 janvier au 08 Avril : Informations-inscriptions et formulation des vœux



8 MARS : DERNIER JOUR POUR VALIDER LES VOEUX



JEUDI 06 AVRIL : dernier jour pour finaliser mon dossier

3^{ème} étape : 1er Juin > 13 Juillet 2023 - Je reçois les réponses des formations et je décide

1^{ère} étape : Début Novembre 2022 > Janvier 2023 - Je m'informe et découvre les formations

Début
Nov.
2022

1

Début Nov. 2022 > Janvier 2023

Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE > JANVIER

- Je prépare mon projet d'orientation : je peux faire mes recherches sur le site Terminales2022-2023.fr et sur Parcoursup.fr pour consulter le moteur de recherche des formations.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et, le cas échéant, avec le psychologue de l'éducation nationale, et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

DÉBUT DÉCEMBRE

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue: le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information Parcoursup.fr :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2023. Plus de 21000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage.

Pour chaque formation, vous disposez d'une fiche de présentation dans laquelle vous pouvez consulter les dates des journées portes ouvertes, les critères d'examen des candidatures, les possibilités de poursuite d'études, les débouchés professionnels, les taux d'insertion et les éventuels frais de formation. Des formations similaires sont également proposées pour élargir ses choix.



Si je suis en situation de handicap, je dispose également sur chaque fiche de formation des coordonnées du référent handicap. Je peux prendre contact avec lui pour connaître l'accessibilité des locaux et les aménagements possibles.

Déc.

Janv.
2023

Début Novembre 2022 > Janvier 2023 - Je m'informe et découvre les formations

Début Novembre > Janvier

• **Je prépare mon projet d'orientation** : je peux faire mes recherches sur le site terminales2022-2023.fr et sur parcoursup.fr pour consulter le moteur de recherche des formations.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et, le cas échéant, avec le psychologue de l'éducation nationale, et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Début décembre : conseils de classe

Je renseigne ma fiche de dialogue : le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

20 décembre

Ouverture du site d'information de Parcoursup.fr 2023 :

• Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.

• Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2023. Plus de 21 000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage. Pour chaque formation, vous disposez d'une fiche de présentation dans laquelle vous pouvez consulter les dates des journées portes ouvertes, les critères d'examen des candidatures, les possibilités de poursuite d'études, les débouchés professionnels, les taux d'insertion et les éventuels frais de formation. Des formations similaires sont également proposées pour élargir ses choix.

Si je suis en situation de handicap, je dispose également sur chaque fiche de formation des coordonnées du référent handicap. Je peux prendre contact avec lui pour connaître l'accessibilité des locaux et les aménagements possibles.

2ème étape : 18 janvier > 8 mars > 6 avril 2023 – Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

Janv.
2023

Fév.

Mars

Avril

2

18 Janvier > 8 Mars > 6 Avril 2023

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux **journées portes ouvertes des formations qui m'intéressent et aux salons d'orientation** pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la **2^e semaine de l'orientation** dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

DU 18 JANVIER AU 8 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je **formule mes vœux et j'exprime ma motivation**: jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.



Si je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant, je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une **fiche de liaison pour préciser mes besoins à la rentrée**. Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Je pourrai ensuite la transmettre à la formation choisie pour faciliter mon accueil.

MERCREDI 8 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux

FÉVRIER-MARS

*Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2^e conseil de classe.*

JEUDI 6 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux



Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour vous guider à chaque étape.



À savoir — Plus de 7 500 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, je peux formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Je bénéficie d'un accompagnement pour trouver un employeur.

18 Janvier > 8 Mars > 6 Avril 2023 - Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

Tout au long du 2ème trimestre

•Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des formations qui m'intéressent et aux salons d'orientation pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Du 18 janvier au 8 mars

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

Mercredi 8 mars - Dernier jour pour formuler mes vœux

Des vidéos tutorielles sont proposées sur Parcoursup.fr pour me guider à chaque étape.

Février-mars

Chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2ème conseil de classe.

Judi 6 avril - Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux

3^{ème} étape : 1er Juin > 13 Juillet 2023 - Je reçois les réponses des formations et je décide



3

1^{er} Juin > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 1^{er} JUIN — Début de la phase d'admission principale

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 1^{er} juin, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

MI-JUIN 2023 — La phase d'admission complémentaire est ouverte

MARDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, dès que j'ai accepté définitivement une formation, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.

JEUDI 13 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 1^{er} JUIN 2023

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles, etc.), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un centre d'information et d'orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.



À partir du 1^{er} juin, les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

DE MI-JUIN À MI-SEPTEMBRE 2023

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2023

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

* La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

1er Juin > 13 Juillet 2023 - Je reçois les réponses des formations et je décide

➤ Jeudi 1er juin - Début de la phase d'admission principale

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 1er juin, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si *) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

Mi-juin 2023 - La phase d'admission complémentaire est ouverte

➤ Mardi 4 juillet - Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, dès que j'ai accepté définitivement une formation, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. Il s'agit de la dernière étape avant la rentrée.

➤ Jeudi 13 juillet - Fin de la phase principale : Dernier jour pour accepter une proposition d'admission

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

➤ Dès le 1er juin 2023

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles...), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.

➤ De mi-juin à mi-septembre

La phase d'admission complémentaire **me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

➤ A partir du 1er juillet 2023

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

À partir du 1er juin, les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

** La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.*

Salons et forums proposés à nos élèves



VENDREDI 09/12 : salon de l'Etudiant GRENOBLE
4 CLASSES : TSMG1-TSMG2- TG2- TG4



VENDREDI 09/12: INTERVENTION CPGE CAMILLE VERNET
2 CLASSES : TG1-TG3



Vendredi 13/01 : Forum Post-bac Valence
4 CLASSES : TSM1-TSMG2- TG1-TG3

DATE DES FORUMS ET PORTES OUVERTES
JANVIER 2023
CALENDRIER ONISEP A VENIR